

22959 - L'usage du suppositoire pour un jeûneur

question

Qu'en est-il de l'usage du suppositoire donné au malade jeûneur ?

la réponse favorite

Le suppositoire utilisé contre la constipation fait l'objet d'une divergence au sein des ulémas. Certains soutiennent qu'il rompt le jeûne étant donné que tout ce qui est introduit dans le ventre entraîne la rupture du jeûne. D'autres affirment qu'il n'entraîne pas cet effet. C'est l'avis de Cheikh al-islam Ibn Taymiyya qui a dit : « **Ce n'est pas une nourriture et ne peut pas s'y substituer** ».

Je pense qu'il faut se référer à l'avis des médecins à ce sujet. S'ils disent que le suppositoire est assimilable à la nourriture, on doit le considérer comme telle. Dans ce cas, son usage entraîne la rupture du jeûne. S'ils disent qu'il ne se substitue pas à la nourriture quant à ses effets sur le corps, son usage n'entraîne pas la rupture du jeûne.